



Retour sur l'enquête "Les troubles du comportement chez l'enfant" de 2017

Lors des rencontres avec les acteurs jeunesse en Eure-et-Loir, les enfants ayant des troubles du comportements ont été le sujet d'échanges car ils peuvent perturber le déroulement des activités, les animateurs se sentent parfois démunis ne sachant pas comment réagir.

Afin de mesurer l'importance de ces situations et mieux connaître les besoins et attentes du réseau, un questionnaire a été diffusé en 2017 auprès des acteurs jeunesse d'Eure et Loir (coordonnateurs, directeurs d'alsh, de point informations jeunesse, de centre social...).

Sur les 48 questionnaires complétés, ce sont les gestionnaires d'alsh qui ont répondu majoritairement (alsh extrascolaire mercredi et/ou périscolaire tap). Le secteur rural s'est le plus mobilisé avec 30 retours, soit plus de 62%.

Tout comme les structures du milieu rural, les structures urbaines et péri-urbaines estiment que leur public est facile ou plutôt facile (70% pour le rural et 61% pour l'urbain et le péri urbain) même si 46 gestionnaires sur 48 reconnaissent avoir accueilli en 2016 un enfant ayant des troubles du comportement.

Dans la majorité des situations, il s'agit d'enfants qui :

- * Contestent, s'opposent ou refusent de se plier aux demandes des adultes et aux consignes,
- * Embêtent les autres délibérément,
- * Se mettent souvent en colère,

Ces comportements jugés comme difficile ou parfois difficile dérangent le bon déroulement de l'activité, le fonctionnement en toute sécurité des structures, même si ces enfants sont peu nombreux dans chaque structure.

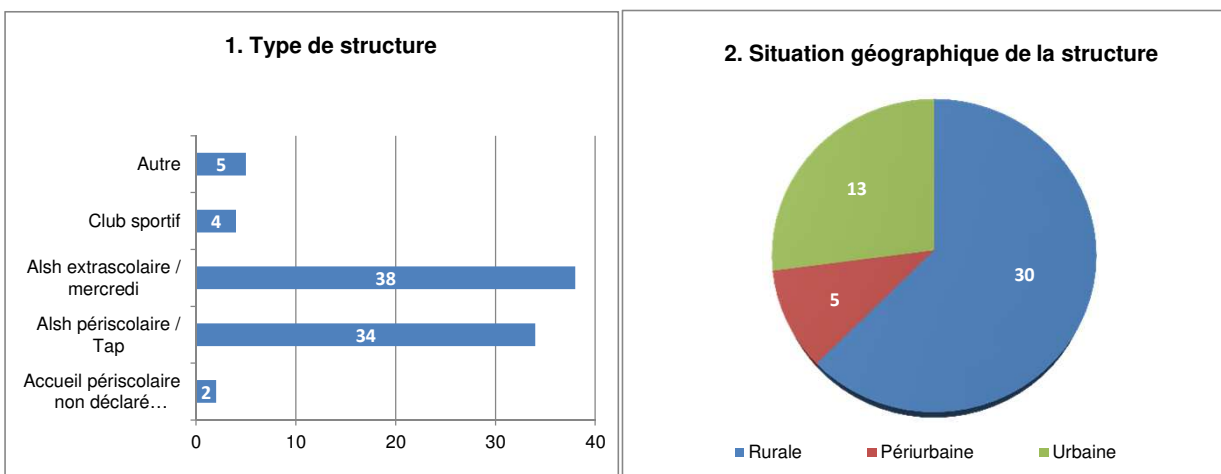
En 2016, les structures ont accueilli en moyenne entre 2 et 5 enfants. Ils étaient présents dans la structure plutôt à la demi journée ou à la journée. L'accueil quelques heures est moins fréquent. Ces enfants fréquentent régulièrement la structure puisqu'ils sont présents entre 3 et 5 jours par semaine.

Les comportements inadaptés ne sont généralement pas récurrents puisqu'ils se manifestent de manière hebdomadaire dans 50 % des structures et de manière exceptionnelle dans 20 % des structures. Il faut néanmoins noté que dans 20 % des établissements, l'enfant est difficile à chaque séance.

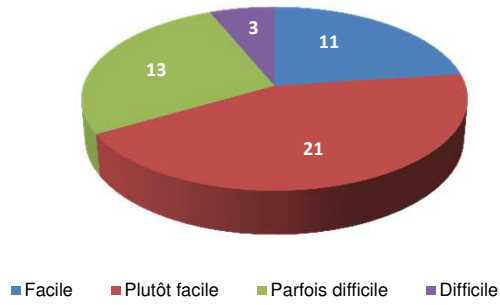
Les structures avancent généralement plusieurs causes pour expliquer ces comportements, notamment celle qui renvoie au cadre familial dans lequel évolue l'enfant ou à des troubles particuliers (fragilité émotionnelle, retard éducatif...) de l'enfant.

A l'issue du questionnaire, près de 91% des structures ont validé la mise en place d'actions dans le cadre du Paqej. La formation est la première action citée, avant le retour d'expériences, l'atelier participatif. La volonté d'agir des professionnels est manifeste.

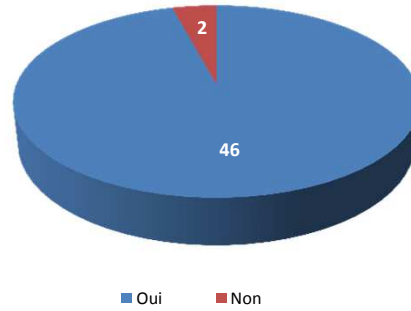
Vous retrouverez ci-dessous toutes les réponses synthétisées dans des diagrammes.



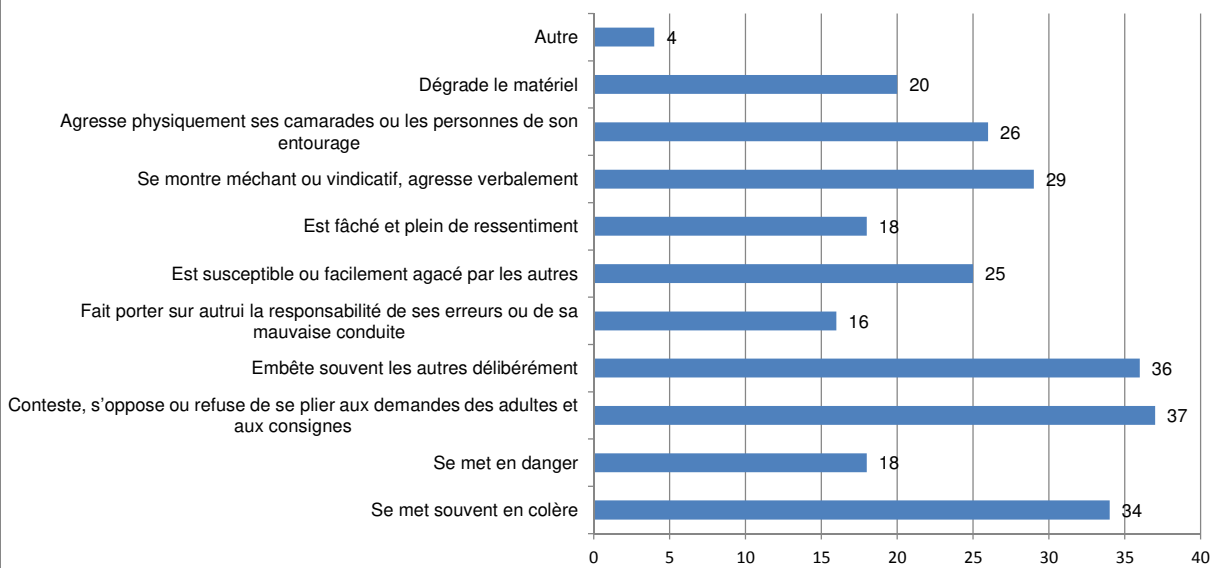
3. Qualification du public



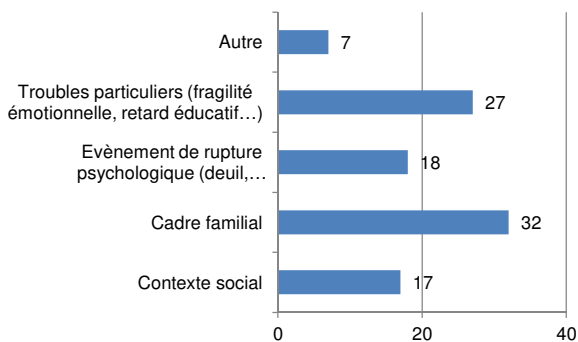
4. Déjà confronté à un enfant aux troubles du comportement



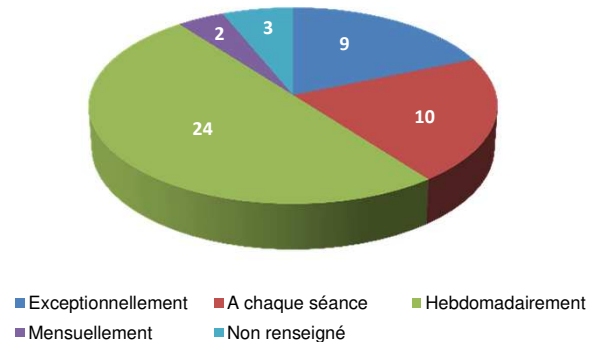
5. Nature de ces troubles du comportement



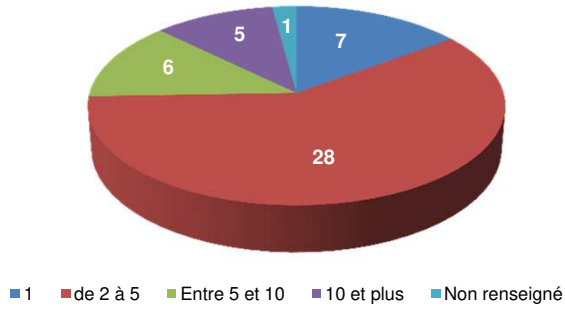
6. Causes de ces troubles du comportement



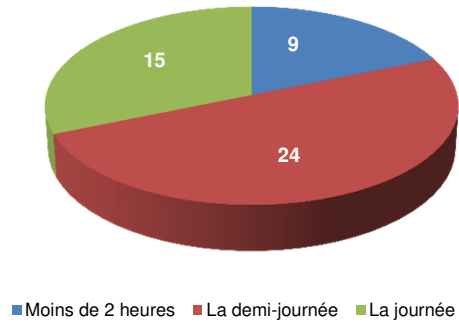
7. Fréquence de ces troubles du comportement



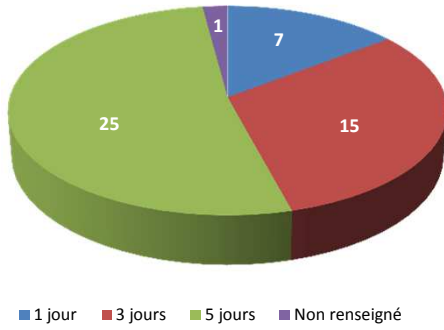
8. Combien d'enfants concernés sont accueillis dans la structure



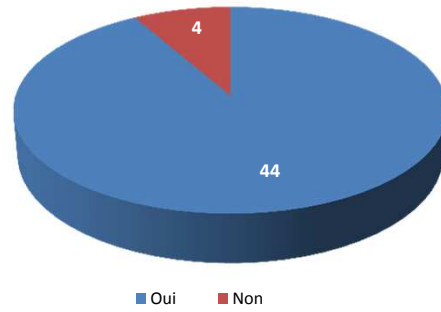
9. Durée moyenne d'accueil



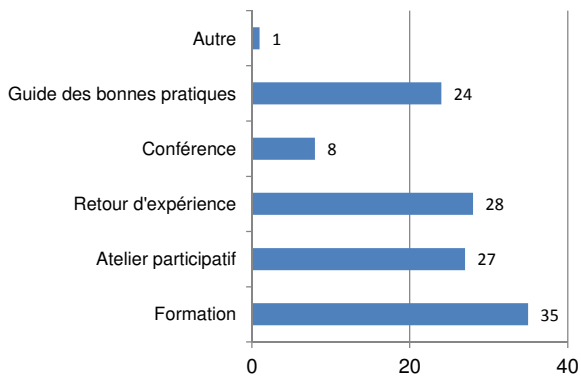
10. Nb moyen de jours par semaine d'accueil



11. Proposition d'un sujet par la Paqej ?



12. Quel type d'action



13. Participation à un groupe d'échanges

